

De nouveaux services pour rendre le tri « simple comme bonjour »

Les Français veulent qu'on leur simplifie le tri ! Pour cela, Eco-Emballages et les entreprises améliorent l'information sur les consignes de tri. Celles-ci s'affichent désormais sur plus de 30 milliards d'emballages, soit 1/3 des emballages présents sur le marché. En parallèle une nouvelle application « Guide du tri » vient d'être lancée : simple et rapide, elle permet de trouver la bonne consigne, la couleur du bac et la localisation du point de collecte. A l'heure de la COP21, le tri se met à la portée de tous pour nous permettre d'agir contre le réchauffement climatique : 3 millions de tonnes d'emballages recyclées chaque année, c'est 2 millions de tonnes de CO2 évitées !

Plus de services pour un tri plus simple



Pour trier, il faut d'abord avoir la bonne consigne. Qu'est-ce que je recycle ? Qu'est-ce que je jette ? Pour répondre aux attentes des consommateurs, Eco-Emballages et les entreprises ont développé des consignes de tri directement sur les emballages. A date **30 milliards d'emballages ménagers sont porteurs d'une signalétique claire et précise** pour simplifier le geste de tri.

Et pour aller plus loin, Eco-Emballages a développé deux outils digitaux pour informer le consommateur en temps réel et l'aider à adopter un meilleur geste de tri : **un nouveau site consignesdetri.fr et une nouvelle appli « Guide du tri », disponible sur tous les smartphones, Android, iPhone et Windows Phone.** Simples et rapides, ces outils fournissent une réponse pour chaque élément d'emballage d'un produit

recherché, indiquent la localisation du point de collecte et la couleur du bac. Avec la généralisation progressive dans les territoires du recyclage de tous les emballages en plastique, la géolocalisation permettra aux consommateurs de connaître les consignes localement. Enfin ces nouveaux outils délivrent de nombreux conseils et astuces pour bien trier comme par exemple de ne pas laver les emballages, et bien les vider seulement !

En améliorant ainsi l'information, Eco-Emballages permet à chaque Français d'avoir la certitude de faire le bon geste et éviter ainsi les erreurs de tri dont le coût s'élève chaque année à près de 50 millions d'euros.

Une campagne pour informer et sensibiliser le grand public

Le tri c'est simple comme bonjour ! C'est ainsi que démarre la nouvelle campagne mettant en scène M. Papillon pour remobiliser les Français sur le geste de tri. Du 7 au 31 décembre, **3 nouveaux spots télé** seront diffusés sur les grandes chaînes nationales.

A partir du 9 décembre, M. Papillon sera affiché sur les charriots de plus **700 hypermarchés**, tels que *Auchan, Carrefour, Cora, Géant Casino, HyperU, SuperU, Intermarché, Leclerc*, pour rappeler que les consignes de tri sont désormais affichées sur les emballages ménagers et disponibles sur appli.

Sur internet une **opération spéciale avec le site de recettes 750g.com** sera également mise en place : infographies, vidéos, articles permettront de ne plus se poser de questions sur les consignes de tri pour tous les chefs en herbe !

En parallèle, Eco-Emballages mène un partenariat avec le **magazine Gourmand**, disponible notamment en GMS avec les recettes/astuces de M. Papillon pour bien trier.



Le tri, c'est 3 secondes pour lutter contre le réchauffement climatique !

3 secondes, c'est le temps nécessaire pour trier un emballage ménager. En 2014, ces 3 secondes ont permis de recycler 3 millions de tonnes d'emballages et éviter ainsi l'émission de 2 millions de tonnes de CO2, soit l'équivalent d'1 million de voitures en circulation en moins.

Un film web « **3 secondes pour le climat** » <https://www.youtube.com/watch?v=ildYxcymzb4> permet de montrer comment notre petit geste de tri quotidien contribue à la lutte contre le réchauffement climatique en préservant les ressources naturelles et en faisant barrière à la pollution.

A l'occasion de la COP21, Eco-Emballages tiendra **un stand au Grand Palais**. Construit comme un appartement miniature, il permettra au public de comprendre le bénéfice environnemental du geste de tri.

Eco-Emballages vient d'obtenir le Prix EFFIE 2015 - argent - pour la Communication publique et d'intérêt général avec la dernière campagne #SUIVEZMOI.

A propos d'Eco-Emballages

Eco-Emballages assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers mis en place dans le cadre de la Responsabilité Elargie des Producteurs (REP). Entreprise privée, agréée par l'Etat, Eco-Emballages a une mission qui s'inscrit dans une démarche d'intérêt général au bénéfice du consommateur citoyen. Son objectif est de permettre aux entreprises adhérentes d'assurer leur obligation liée à la REP et de garantir l'efficacité environnementale et sociale du dispositif à un coût optimisé. Le Point Vert est à ce titre une garantie pour le citoyen de l'engagement des entreprises pour limiter l'impact environnemental des emballages. Aujourd'hui, grâce au geste quotidien de millions de Français, 67% des emballages ménagers sont recyclés en France. Pour atteindre demain l'objectif de 75% de recyclage, Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs –entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage. www.ecoemballages.fr

Contact Presse

Eco-Emballages

Olivia Retali

olivia.retali@ecoemballages.fr

01 81 69 05 83